

Chers compatriotes.

Si les êtres humains s'affrontent volontiers sur des questions philosophiques ou institutionnelles, il est clair que la question de la répartition et de l'utilisation des ressources a provoqué les conflits les plus fréquents. Pour satisfaire leurs besoins primaires, puis pour contenter des appétits de domination ou de possession, les individus et les groupes humains se sont opposés, combattus, massacrés. Mais les êtres humains sont aussi capables de coopérer, d'échanger, de s'associer pour améliorer leur sort, pour accroître la quantité et l'accessibilité des biens, pour développer des projets et des services utiles à la société. Quelles que soient ses modalités, l'économie demeure un sujet politique central et le débat sur l'axe économique reste vif entre une gauche qui privilégie l'égalité et une droite qui privilégie la liberté.

Le 20^{ème} siècle a été marqué par l'opposition frontale entre deux modèles économiques : le communisme et le capitalisme. Je souscris à l'adage : « le capitalisme, c'est l'exploitation de l'Homme par l'Homme, alors que le communisme, c'est le contraire ». En effet, les deux modèles, prisonniers de leur époque, ont eu pour objectif premier de produire plus, et plus vite, si bien que le communisme, malgré ses bonnes intentions, n'a jamais été autre chose qu'un capitalisme d'État, instrument, tout comme le capitalisme privé, de la compétition des nations. Au fond, peu importe que les moyens de production soient propriétés privées ou publiques quand l'objectif économique principal est l'augmentation de la production ! Si la richesse nouvellement créée n'est pas convenablement répartie ou si elle alimente des projets nuisibles au niveau social ou environnemental, comme cela est le cas depuis des décennies ou même des siècles, on ne peut pas parler de progrès, de réussite économique. Des moines qui pratiquent une économie de subsistance dans une abbaye ne participent pas à la croissance ; ils sont pourtant vertueux sur tous les plans. Au final, ce qui compte vraiment pour l'économie, c'est qu'elle permette un juste partage, qu'elle satisfasse les

individus, qu'elle bonifie leur environnement, bref, qu'elle apporte un bienfait à la société.

On accuse souvent le libéralisme économique – la libre entreprise, la concurrence, le contrat, le profit –, d'être la cause de tous nos maux. Je trouve cela absurde. Le libéralisme n'est rien d'autre que le fonctionnement normal de l'économie depuis la nuit des temps. Même avant l'invention de la monnaie, les êtres humains cherchaient à faire de bonnes affaires en exploitant des ressources, en produisant des biens, en les échangeant contre d'autres biens, des services ou du travail. Qu'y a-t-il de malsain à cela ? Le libéralisme n'empêche aucunement la solidarité, le mutualisme et même une forme de communisme non étatique de s'exercer, par exemple dans les entreprises coopératives. Le problème n'est pas dans le libéralisme mais dans l'abus de position dominante qui aboutit en l'occurrence à l'ultralibéralisme. Longtemps on n'a pu compter que sur la loi religieuse ou la magnanimité des despotes éclairés pour limiter les comportements abusifs, en économie comme ailleurs. Depuis quelques siècles, nous avons un outil plus performant : l'État. Cependant l'État a rarement été à la hauteur. Certes il a pu interdire des pratiques infâmes comme l'esclavage mais, la plupart du temps, l'État lui-même est soumis à la domination des puissances d'argent ou à l'obsession de sa propre domination sur les masses laborieuses ou encore à la compétition avec les autres États. Sans un État fort, indépendant, impartial, intelligent, capable d'imposer des lois coercitives et de faire des choix, l'économie subit les dérives dominatrices et irresponsables des êtres humains. Il est donc stupide d'opposer libéralisme et étatismes. Au contraire, ils sont complémentaires. Le libéral-étatisme que je défends est la voie par laquelle nous pouvons assurer la dignité de tous, ce qui devrait être l'objectif final de toute politique économique.

La première dignité est de pouvoir vivre décemment de son travail. Or, plusieurs phénomènes vont à l'encontre de ce principe. Il y a d'abord le découplage entre la difficulté d'un travail et le revenu qui en découle. Parfois, dans une même entreprise, l'échelle des salaires va de 1 à 100, voire plus. Qui peut croire que le savoir ou le savoir-faire d'une personne vaut cent fois celui d'une autre ? Par ailleurs, les plus bas

revenus du travail n'offrent pas un pouvoir d'achat suffisant compte tenu des charges incontournables d'un ménage, notamment celles afférant au logement ou à l'énergie. Enfin, des allocations diverses et variées, sans contrepartie, offrent des revenus de substitution proches des plus bas revenus du travail, ce qui dévalorise le travail en lui-même et crée des tensions entre allocataires, travailleurs et contribuables. Je ne suis pas favorable au revenu universel, il faut plutôt aller vers le droit au travail (les emplois publics, mesure n°4 que j'ai exposée, vont dans cette direction). En résumé, le travail doit être récompensé à sa juste mesure.

Je propose d'établir la Progressivité des Cotisations Sociales. Nous connaissons la progressivité des impôts sur le revenu où plus on gagne d'argent, plus le taux d'imposition est élevé. Il n'en est curieusement pas de même pour les cotisations sociales où, sauf exception, le taux est fixe quelle que soit la rémunération perçue. Autrement dit, il y a proportionnalité et non progressivité de la participation au système de sécurité sociale. La baisse voire l'annulation des charges patronales sur les bas salaires permet d'améliorer la compétitivité des entreprises de main-d'œuvre face à leurs concurrentes étrangères mais les politiciens qui prônent ou qui ont commencé à mettre en place une telle mesure ne la compensent pas, si ce n'est par un déficit ou une baisse des prestations sociales. Sans parler des effets de seuil que cela induit puisque la fameuse baisse des charges se fait en-dessous d'une barre salariale précise. La Progressivité des Cotisations Sociales que je préconise évite ces écueils. La baisse des cotisations sur les rémunérations les plus faibles sera donc compensée de façon lissée et exponentielle par une hausse de ces cotisations sur les rémunérations les plus fortes. Ainsi, nous obtiendrons une forme de péréquation des rémunérations et des charges : hausse des plus bas salaires contre baisse des plus hauts salaires, baisse des charges sur les bas salaires contre hausse des charges sur les plus hauts salaires. Nous en profiterons pour asseoir et simplifier le financement de la sécurité sociale, toutes branches confondues.

Voilà, la clef politique n°9, c'est l'axe économique. Au niveau politique, il s'agit de savoir comment organiser le partage du gâteau avec justesse et justice. Pour cela, il n'y

a pas à choisir entre libéralisme et étatisme, contrairement à ce que le 20^{ème} siècle nous a fait croire. Il faut simplement que l'État exerce avec plus de force et d'indépendance son pouvoir sur les entreprises et les individus pour juguler les comportements dominateurs et assurer la dignité de tous. En transférant du pouvoir d'achat des travailleurs les mieux rémunérés vers les moins bien rémunérés et en instaurant la progressivité des cotisations sociales, le travail, la sécurité sociale et les entreprises de main-d'œuvre seront stimulés. Soyons justes, économes et efficaces !

Je vous remercie de votre écoute et je vous donne rendez-vous le 14 octobre prochain pour la clef n°10. Je vous dis donc : à bientôt.